

La Fondation Suisse de la Chaîne du Bonheur (www.bonheur.ch) cherche pour sa Commission des projets internationale un-e

EXPERT·E SANTÉ

responsable de l'analyse des aspects relatifs aux stratégies, aux capacités, aux ressources et aux activités nécessaires pour assurer la qualité des interventions de santé dans des projets d'aide humanitaire.

Responsabilités

Analyses et commentaires au sujet de demandes de financements pour des projets d'aide humanitaire dans le domaine de la santé ou contenant des composantes y relatives. Avis écrits et participation à des réunions de la Commission des projets de la Chaîne du Bonheur. Cette commission joue un rôle consultatif pour informer les décisions de financement.

Profil souhaité

Formation	Formation et qualification universitaire pertinente, en médecine et/ou santé publique.
Expérience	Un minimum de 7 ans d'expérience dans le secteur de la santé (programmes médicaux, santé mentale, santé publique) dans différents contextes humanitaires, y compris une expérience substantielle sur le terrain. Responsabilité de la supervision ou du soutien de la mise en œuvre de projets ou d'apports techniques dans ces domaines. Connaissance de l'environnement humanitaire suisse, des acteurs, des standards et des normes en lien avec l'aide humanitaire.
Langues	Les documents à analyser sont rédigés en anglais ou en français. Une maîtrise orale et écrite du français et de l'anglais est exigée. Une compréhension de l'allemand est également souhaitée.
Compétences	Compétences analytiques et de synthèse pour l'élaboration de prises de position succinctes et structurées. Capacité à émettre un avis clair. Facilité de communication.
Indépendance	Pas de mandat de longue durée auprès d'une ONG partenaire de la Chaîne du Bonheur.
Lieu de résidence	Suisse ou zones frontalières. Les réunions se tiennent normalement en personne à Berne ou à Genève.

Charge de travail

La charge de travail dépend du nombre de projets soumis à la Chaîne du Bonheur dans le domaine en question. Le mandat englobe un maximum de 10 jours par an pour l'analyse de projets (étude de dossiers) et jusqu'à 7 jours de réunion par an. L'attribution des projets et les invitations aux séances de la Commission se font selon les besoins, et le nombre effectif de jours de mandat peut être inférieur à ces nombres de jours indicatifs.

Selon les besoins et la disponibilité de la personne, l'expert.e peut être mandaté.e par la Chaîne du Bonheur pour des missions d'évaluation technique de projets financés.

Mandat de deux ans, reconduction possible mais non-automatique. Maximum quatre périodes de mandat. Entrée en fonction souhaitée en janvier 2026.

Rémunération

CHF 840.-/jour brut + TVA pour expert.e-s indépendant.e-s (dont les charges sociales ne sont pas couvertes par le Chaîne du Bonheur) ou CHF 735.-/jour + TVA pour les expert.e-s qui n'ont pas un statut d'indépendant.e.

Les frais effectifs pour les déplacements (transports publics, 2ème classe) sont remboursés, sur présentation des justificatifs.

Postulations

En cas d'intérêt, veuillez envoyer un dossier de candidature à : jobs@bonheur.ch

Date limite de soumission : 15 novembre 2025

